

**PROCÈS-VERBAL DE LA 84<sup>e</sup> SÉANCE  
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

**11 septembre 2012, À 9 H 30**

**Adopté tel que rédigé à la séance du 4 décembre 2012**

Procès-verbal de la 84<sup>e</sup> séance du Conseil de la justice administrative, tenue le 11 septembre 2012, à 9 h 30, à la salle 20.402 de la Commission des lésions professionnelles située au 500, boulevard René-Lévesque Ouest, 20<sup>e</sup> étage à Montréal. La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*.

Sont présents :

M. Normand Bolduc, président du Conseil

M<sup>me</sup> Marie Auger  
M<sup>e</sup> Nancy Chamberland  
M<sup>e</sup> Robert Côté  
M<sup>me</sup> Suzanne Danino  
M<sup>e</sup> Suzie Ducheine  
M<sup>e</sup> Luc Harvey  
M. Simon Julien  
M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich  
M<sup>e</sup> Marie Lamarre  
M<sup>e</sup> Lucie Le François  
M<sup>e</sup> Louis Morin  
M<sup>e</sup> Pauline Perron  
M<sup>e</sup> Alain Turcotte

M<sup>me</sup> Marie Despatis, secrétaire du Conseil

Membres absents :

M. Michel Marchand  
M. Antoine Roumi

Sont aussi présentes :

M<sup>e</sup> Nathalie Lachance, adjointe au président  
M<sup>me</sup> Josée Langlois, agente de recherche en droit

Invité :

M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert

## **1. Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 9 h 30.

Monsieur Normand Bolduc, président du Conseil, constate le quorum et ouvre la séance. Il souhaite la bienvenue aux membres et les remercie de leur présence.

Il informe les membres que vers 10 h 30 M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert fera une allocution dont le thème sera l'importance du maintien de la confiance du public dans la justice administrative et le rôle des membres représentant le public à cet égard.

M<sup>e</sup> Luc Harvey s'adresse aux membres du Conseil. Il explique qu'il participera de nouveau aux séances du Conseil puisque le dossier d'enquête le concernant est maintenant devant la Cour supérieure afin de décider de questions de droit.

Monsieur Bolduc avise les membres que les points de l'ordre du jour pouvant se rapporter au dossier d'enquête visant M<sup>e</sup> Harvey seront toujours traités en son absence.

## **2. Adoption de l'ordre du jour de la séance**

Monsieur Bolduc propose que le point 5.4 « Requête en révision à la Cour supérieure de la décision interlocutoire rendue par le Comité d'enquête dans le dossier 560 » et le point 7 « Suivi des dossiers d'enquête en cours » soient traités après le point 9.

Sur la proposition de M<sup>e</sup> Lucie Le François, dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié.

## **3. Approbation du procès-verbal de la séance publique du 6 juin 2012**

Sur la proposition de monsieur Simon Julien, dûment appuyée, il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance publique du 6 juin 2012 tel qu'il a été rédigé.

Madame Marie Auger fait remarquer que le paragraphe la concernant au point 6 du procès-verbal ne précise pas le motif de plainte inédit dont elle a fait part aux membres.

## **4. Rapport du président**

### **4.1 Nouveau logiciel de traitement des plaintes**

Monsieur Bolduc avise les membres que le Conseil a entrepris des démarches pour mettre à jour son logiciel de traitement des plaintes afin que ses fonctionnalités soient améliorées et qu'il soit opérationnel pour plusieurs années encore.

Une rencontre avec le dirigeant sectoriel de l'information du Conseil, monsieur Michel Lapointe du ministère de la Justice, a eu lieu à ce sujet le 22 août dernier. Il a été convenu que le ministère contacterait Irosoft, la compagnie qui a conçu le logiciel.

Dans un premier temps, la Direction des ressources informationnelles (DRI) évaluera, en collaboration avec Irosoft, les coûts reliés à la détermination de nos besoins et à la rédaction d'un appel d'offres. Ces coûts seront à la charge du Conseil. Le Conseil dispose d'un budget d'au plus 2 500 \$ pour cette étape. Dans un deuxième temps, la DRI analysera la soumission d'Irosoft et préparera un contrat liant Irosoft et le Conseil pour l'exécution des travaux. Ce contrat sera soumis à la Direction du personnel et de l'administration pour vérification. Le contrat pourrait être signé à l'automne et les travaux effectués d'ici la fin de l'année financière actuelle.

#### **4.2 Liste téléphonique des membres**

Un nouveau tableau des coordonnées des membres, à jour, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance.

#### **4.3 Renouvellement et nominations des membres du Conseil**

Monsieur Bolduc avise les membres qu'il sollicitera une rencontre avec le chef de cabinet du ou de la prochaine ministre de la Justice afin de lui faire part des nominations et des renouvellements à effectuer au sein des membres du Conseil de la justice administrative.

### **5. Sujets d'information**

#### **5.1 Revue de presse**

Madame Langlois présente la jurisprudence récente relative aux activités du Conseil.

#### **5.2 Guide élaboré par Laurie Cloutier**

Durant la période estivale, Laurie Cloutier, étudiante en techniques juridiques au Collège Bart, a reçu le mandat d'élaborer un guide informatique recensant les décisions du Conseil de la magistrature en lien avec les articles du Code de déontologie de la magistrature et les principaux devoirs tels que l'intégrité, l'honneur, la réserve etc.

Ce guide donne les références pertinentes et permet, d'un simple clic, d'accéder à la décision pertinente. Ainsi, les membres voulant se renseigner sur un thème en particulier pourront le faire plus rapidement et plus efficacement.

Ce guide sera transmis prochainement par courriel aux membres du Conseil.

### **5.3 Travaux du Comité sur les règles de rédaction des décisions et des rapports d'enquête**

Lors de la dernière séance, le Comité sur les règles de rédaction des décisions et des rapports d'enquête a été formé. Il est composé de Marie Auger, Normand Bolduc, M<sup>e</sup> Hélène de Kovachich, Michel Marchand et M<sup>e</sup> Lucie Nadeau de la Commission des lésions professionnelles. Une première rencontre de travail par visioconférence aura lieu le 21 septembre prochain dans les locaux du Tribunal administratif du Québec.

## **6. État et suivi des dossiers de plaintes et informations de gestion**

Le tableau de données de gestion sur les plaintes, à jour au 23 août 2012, a été distribué aux membres lors de l'envoi des documents utiles à la préparation de la séance. Vingt nouvelles plaintes ont été déposées au Conseil depuis le début de l'exercice 2012-2013 pour un total de 45 plaintes dont 9 actuellement en traitement.

Il y a deux dossiers d'enquête actuellement actifs.

Le Comité d'examen de la recevabilité des plaintes a tenu une séance hier après-midi : il y avait 9 dossiers de plainte inscrits à l'ordre du jour. Aucune plainte n'a été déclarée recevable.

À la demande des membres du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes, M<sup>e</sup> Nathalie Lachance informe les membres du Conseil du fait que, dans un dossier de plainte, une audience avait été promise à un requérant puis annulée par la suite. Les membres du Comité sont d'avis qu'il est préférable d'éviter semblable situation dans la gestion des dossiers.

Les membres discutent entre eux et la procédure mise en place dans chaque tribunal pour la gestion des dossiers atypiques est expliquée.

Le Conseil prend acte du dépôt des décisions du Comité d'examen de la recevabilité des plaintes dans les dossiers n<sup>os</sup> 575, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598 et 599.

Monsieur Bolduc invite les membres qui le désirent à commenter les décisions.

M<sup>e</sup> Louis Morin remarque que la nouvelle façon de rédiger certaines décisions en faisant état des motifs allégués par les plaignants peut porter à confusion. Cette modification dans la rédaction a été introduite à la demande des membres suite à la séance du Conseil du mois de mars 2012.

Les membres discutent entre eux.

**La séance du Conseil est suspendue à 10 h 15 en raison de l'arrivée du conférencier invité. Le point 10 de l'ordre du jour est donc devancé.**

#### **10. Conférencier invité**

Monsieur Bolduc présente M<sup>e</sup> Jean-Claude Hébert aux membres du Conseil. Dans son allocution M<sup>e</sup> Hébert reviendra sur certaines plaintes déontologiques en commentant certains rapports d'enquête du Conseil de la justice administrative et du Conseil de la magistrature. Une période d'échange avec les membres suit l'allocution.

**Le conférencier invité quitte la salle à 11 h 38. La séance du Conseil reprend à 11 h 40 avec la poursuite du point 6 de l'ordre du jour.**

Les membres poursuivent la discussion entamée avant l'arrivée du conférencier. Puisque cette question porte spécifiquement sur la rédaction des décisions, il est convenu qu'elle sera soumise au Comité sur les règles de rédaction des décisions et des rapports d'enquête qui en décidera.

#### **8. Calendrier des séances**

Le calendrier des prochaines séances du Conseil est établi comme suit :

4 décembre 2012 à 13 h 30 à Québec

26 mars 2013 à 9 h 30 à Montréal

5 juin 2013 à 13 h 30 à Québec

17 septembre 2013 à 9 h 30 à Montréal

#### **9. Questions diverses**

Aucun sujet n'a été abordé sous cet item.

**En raison du traitement des points 5.4 et 7 de l'ordre du jour, M<sup>o</sup> Luc Harvey quitte la séance à 11 h 45.**

**5.4 Requête en révision à la Cour supérieure de la décision interlocutoire rendue par le Comité d'enquête dans le dossier 2011 QCCJA 560**

M<sup>o</sup> Lachance informe les membres que le 16 juillet 2012 M<sup>o</sup> LeBel a fait signifier au Conseil une requête en révision judiciaire et en sursis de la décision rendue par le comité d'enquête du Conseil. M<sup>o</sup> LeBel demande à la Cour supérieure de Québec d'annuler la décision du comité d'enquête, de déclarer que la demande d'enquête du ministre n'est pas une enquête déontologique et ne peut porter sur la gestion de la mise au rôle à la Régie du logement, d'ordonner au comité d'enquête de se dessaisir du dossier et d'ordonner au Conseil de fermer le dossier. Une conférence de gestion est prévue à la Cour supérieure le 14 septembre 2012.

**7. Suivi des dossiers d'enquête en cours**

Monsieur Bolduc invite chacun des présidents à présenter un suivi de son dossier.

- **Dossier 2011 QCCJA 560**

M<sup>o</sup> Turcotte informe les membres qu'il n'a rien à ajouter aux informations mentionnées au point 5.4 de l'ordre du jour.

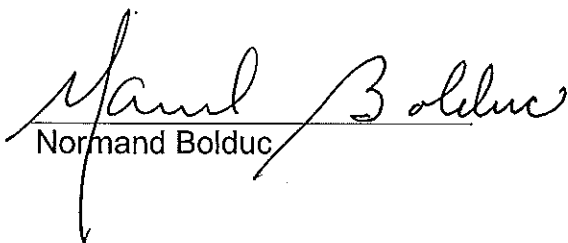
- **Dossier 2012 QCCJA 570**

M<sup>o</sup> de Kovachich informe les membres des développements dans le dossier d'enquête qu'elle préside.

**11. Levée de la séance**

La séance du Conseil est levée à 11 h 54.

Le président du Conseil de la justice administrative,

  
Normand Bolduc